



20 DÉCEMBRE 2023

Comité de pilotage 9 - SRC NA

Avancement du SRC et calendrier

LES DERNIÈRES ÉTAPES AVANT UNE VALIDATION DU COFIL

LE DIAGNOSTIC INITIAL

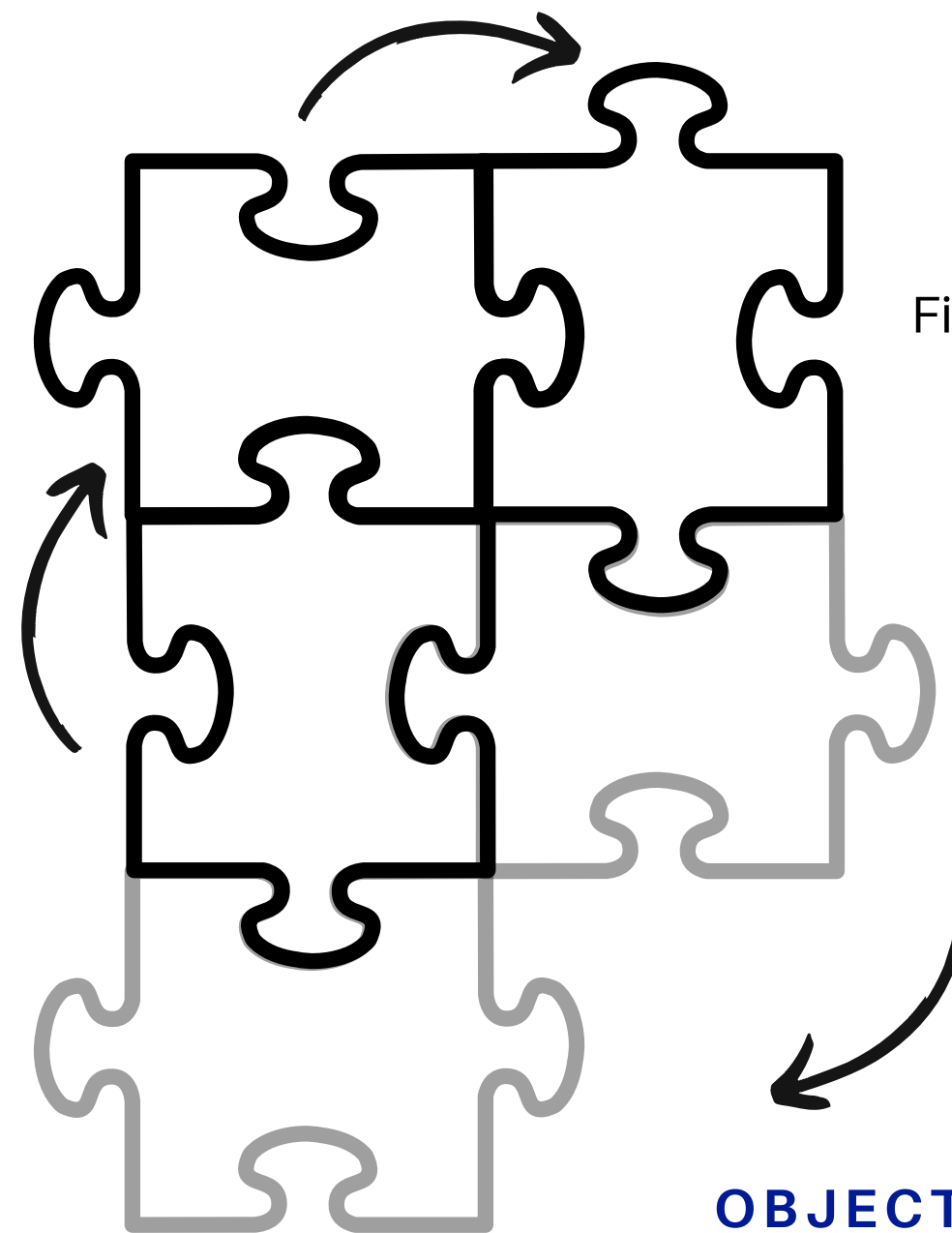
Finalisé - Validé au COFIL du 4 juillet 2022

L'ANALYSE PROSPECTIVE DES BESOINS EN RESSOURCES MINÉRALES À HORIZON 2035

Finalisée - Validée au COFIL du 9 décembre 2022

COFIL de clôture le 13 février

**Transmission en amont de la note
sur la mise en compatibilité des
documents d'urbanisme avec le
SRC**



L'ANALYSE DES ENJEUX

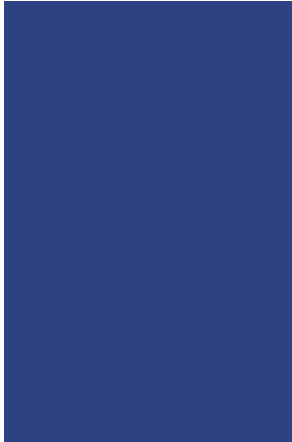
Finalisée - Validée le 5 mai 2023 à la suite du 6e
COFIL du 29 mars

SCÉNARIOS D'APPROVISIONNEMENT

Finalisé - Dernières modifications apportées
permettant d'aboutir à la version 7
Scénario retenu validé en novembre
Objet du 9e COFIL de ce jour

OBJECTIFS, ORIENTATIONS, MESURES

Objet du 9e COFIL de ce jour



20 DÉCEMBRE 2023

Comité de Pilotage 9 - SRC NA

Scénarios
d'approvisionnement

Scénarios d'approvisionnement



Les étapes de l'élaboration



Rappel synthétique de la V7 du
rapport



Les étapes de l'élaboration

RAPPEL DES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION

- **6 réunions du Groupe de Travail** : 10 novembre, 30 janvier, 6 mars, 25 avril, 30 mai et 29 novembre
- **3 présentations en COPIL** : 9 décembre (2022), 29 mars, 22 septembre
- **Consultation écrite des membres du COPIL pour réactions** :
 - du 13 juillet au 25 août 2023
 - du 9 novembre au 12 décembre
- **Le 4e document du SRC** : de la première version complète du 21 février à la 7e version

Avec des corrections et compléments au fur et à mesure (encadré d'alertes, correction des histogrammes, conclusions pour chaque bassin etc.)

Janvier:
déclinaison
des scénarios
en granulats
sur deux
bassins de
consommation

Début février
déclinaison
des scénarios
en granulats
sur les 20
bassins de
consommation

Fin février:
comparaison
des scénarios
à l'échelle
régionale

Avril:
intégration
des scénarios
MIN et ROC
intégration
des
histogrammes
actualisés

Mai:
intégration
des tableaux
de synthèses
pour les 20
bassins de
consommation

Juin:
Intégration du
choix du
scénario
retenu

Juillet à
Octobre
modifications
suite aux
consultations



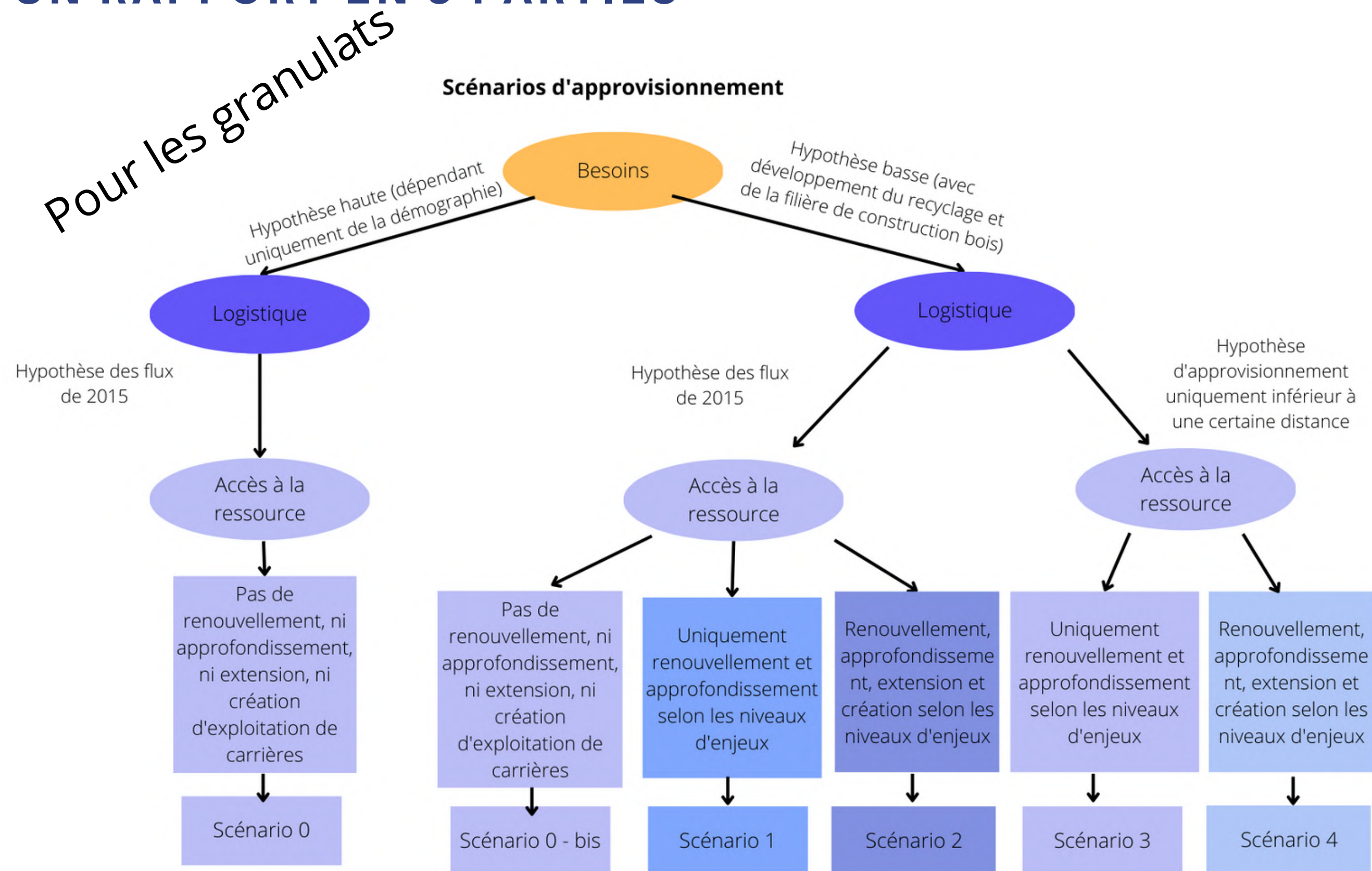
Rappel synthétique de la V7 du rapport

UN RAPPORT EN 5 PARTIES

Le SRC considère des enjeux globaux, les études d'impacts des carrières et les documents d'urbanisme considèrent les enjeux locaux

1. Modalités d'élaboration des scénarios d'approvisionnement en granulats
 - 1.1 Hypothèses et scénarios de l'approvisionnement en granulats
 - 1.2 Echelle de l'étude
 - 1.3 Méthode de l'analyse des scénarios à l'échelle des bassins de consommation
2. Résultats des différents scénarios selon les bassins de consommation
3. Analyse comparative des scénarios en regard des enjeux
4. Scénario d'approvisionnement en granulats retenu
 - 4.1 - Les scénarios 0 et 0-bis : érosion des capacités de production
 - 4.2 - Les scénarios 1 et 3 : deux scénarios limitants
 - 4.3 - Comparaison des scénarios 2 et 4 : deux scénarios préférentiels au regard des différents enjeux
 - 4.4 - Scénario 2 : le scénario d'approvisionnement en granulats retenu
5. Scénarios d'approvisionnement pour les MIN et les ROC

UN RAPPORT EN 5 PARTIES



- Les scénarios 0 et 0-bis : érosion des capacités de production
- Les scénarios 1 et 3 : deux scénarios limitants
- Les scénarios 2 et 4 : deux scénarios préférentiels au regard des différents enjeux
- Le Scénario 2 : le scénario d'approvisionnement en granulats retenu

UN RAPPORT EN 5 PARTIES

1. Modalités d'élaboration des scénarios d'approvisionnement en granulats
 - 1.1 Hypothèses et scénarios de l'approvisionnement en granulats
 - 1.2 Echelle de l'étude
 - 1.3 Méthode de l'analyse des scénarios à l'échelle des bassins de consommation
2. Résultats des différents scénarios selon les bassins de consommation
3. Analyse comparative des scénarios en regard des enjeux
4. Scénario d'approvisionnement en granulats retenu
 - 4.1 - Les scénarios 0 et 0-bis : érosion des capacités de production
 - 4.2 - Les scénarios 1 et 3 : deux scénarios limitants
 - 4.3 - Comparaison des scénarios 2 et 4 : deux scénarios préférentiels au regard des différents enjeux
 - 4.4 - **Scénario 2 : le scénario d'approvisionnement en granulats retenu**
5. Scénarios d'approvisionnement pour les MIN et les ROC

Apporte des éléments de connaissance et de compréhension des tensions qui pourraient advenir dans les territoires

UN RAPPORT EN 5 PARTIES

1. Modalités d'élaboration des scénarios d'approvisionnement en granulats
 - 1.1 Hypothèses et scénarios de l'approvisionnement en granulats
 - 1.2 Echelle de l'étude
 - 1.3 Méthode de l'analyse des scénarios à l'échelle des bassins de consommation
2. Résultats des différents scénarios selon les bassins de consommation
- 3. Analyse comparative des scénarios en regard des enjeux**
- 4. Scénario d'approvisionnement en granulats retenu**
 - 4.1 - Les scénarios 0 et 0-bis : érosion des capacités de production
 - 4.2 - Les scénarios 1 et 3 : deux scénarios limitants
 - 4.3 - Comparaison des scénarios 2 et 4 : deux scénarios préférentiels au regard des différents enjeux
 - 4.4 - Scénario 2 : le scénario d'approvisionnement en granulats retenu**
5. Scénarios d'approvisionnement pour les MIN et les ROC

Enjeux économiques,
environnementaux,
paysagers, patrimoniaux,
agricoles, sylvicoles,
sociaux, logistiques et
climatiques
+
interface réglementaire

UN RAPPORT EN 5 PARTIES

1. Modalités d'élaboration des scénarios d'approvisionnement en granulats
 - 1.1 Hypothèses et scénarios de l'approvisionnement en granulats
 - 1.2 Echelle de l'étude
 - 1.3 Méthode de l'analyse des scénarios à l'échelle des bassins de consommation
2. Résultats des différents scénarios selon les bassins de consommation
3. Analyse comparative des scénarios en regard des enjeux
4. Scénario d'approvisionnement en granulats retenu
 - 4.1 - Les scénarios 0 et 0-bis : érosion des capacités de production
 - 4.2 - Les scénarios 1 et 3 : deux scénarios limitants
 - 4.3 - Comparaison des scénarios 2 et 4 : deux scénarios préférentiels au regard des différents enjeux
 - 4.4 - Scénario 2 : le scénario d'approvisionnement en granulats retenu
5. Scénarios d'approvisionnement pour les MIN et les ROC

Un scénario retenu à l'échelle régionale

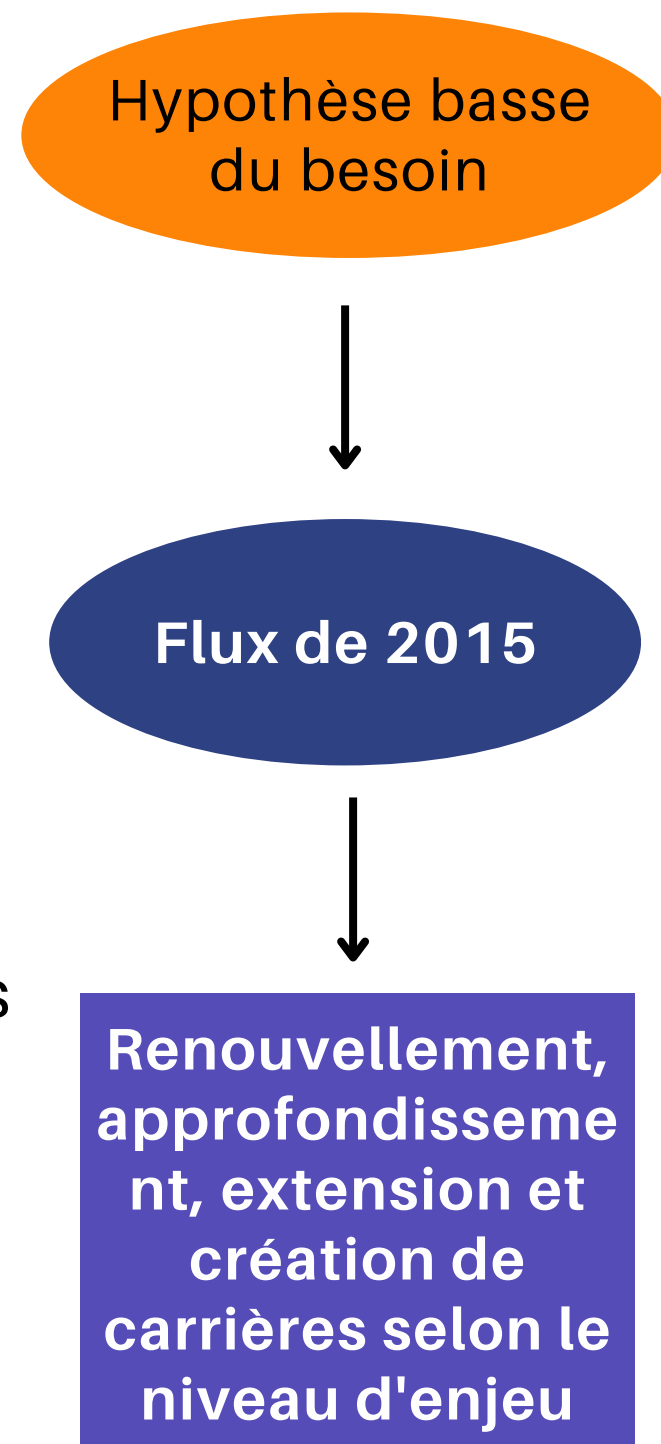
Validé avec le vote :

- 35 voix POUR
- 19 voix CONTRE
- 10 voix d'ABSTENTION

UN RAPPORT EN 5 PARTIES

LE SCÉNARIO 2 : RETENU À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

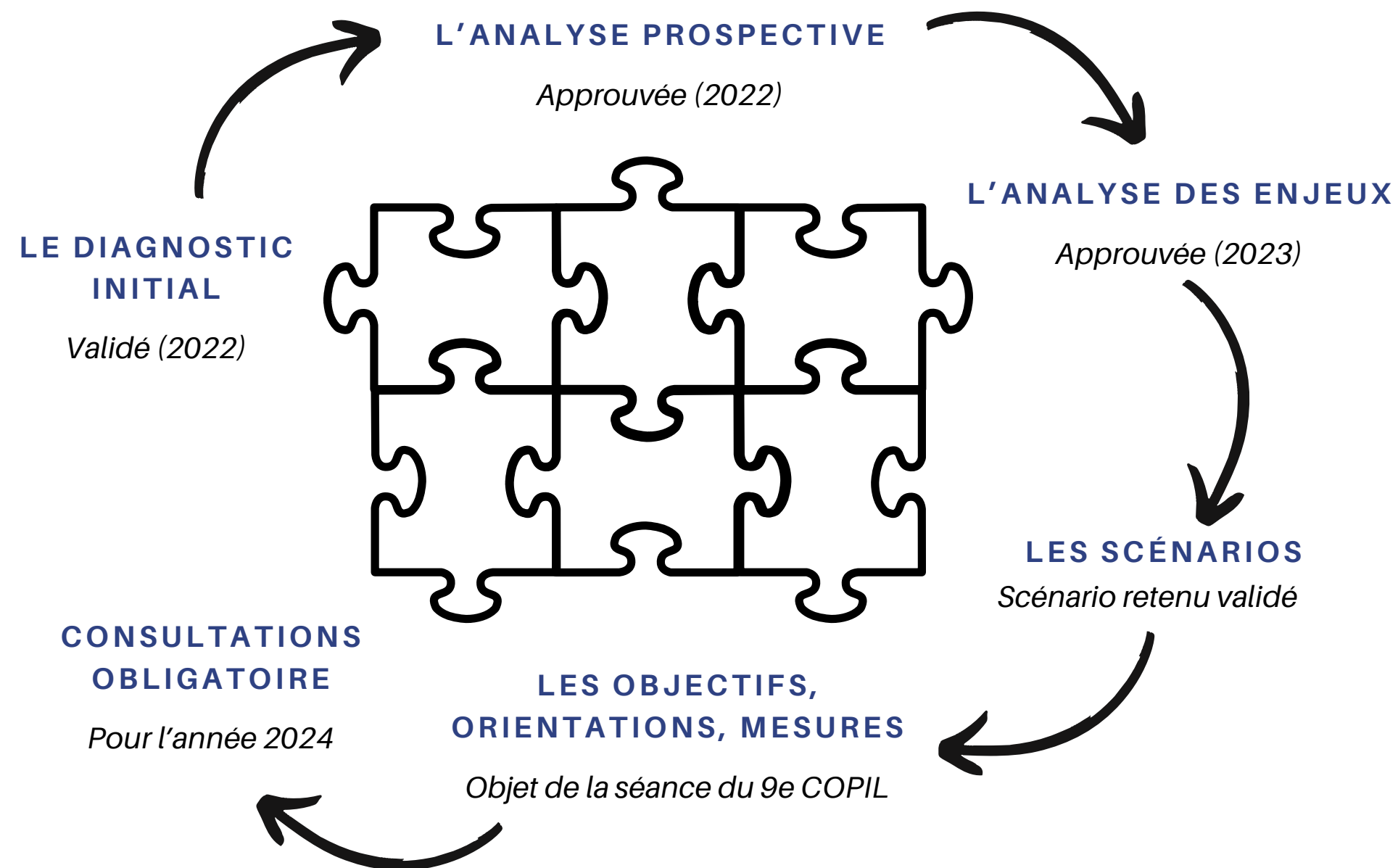
- Garantir un approvisionnement durable des territoires
 - En évitant une érosion des capacités de production
 - En répondant aux besoins courants et en anticipant les besoins exceptionnels
 - En repensant et prenant en compte les enjeux environnementaux, paysagers, patrimoniaux, agricoles et sylvicoles
 - En répondant aux objectifs du PRPGD et en réduisant le besoin en ressources primaires
 - En maintenant un approvisionnement de proximité
- Des créations et extensions qui pourraient impacter davantage les espaces naturels et agricoles ; Des rapprochements pas toujours possibles
- Ce scénario n'exonère pas la nécessité de prévoir des mesures dans le sens préconisé par la réglementation afin de réduire les émissions de GES (diminution des distances d'approvisionnement, transition vers des motorisations alternatives, recours à des modes de transport alternatifs)



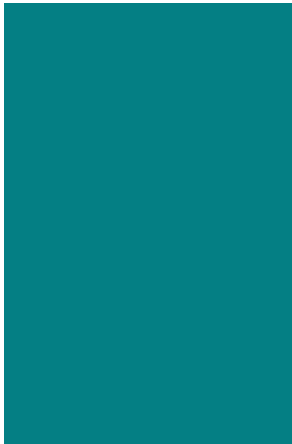
UN RAPPORT EN 5 PARTIES

LES MODIFICATIONS APPORTÉES

- Des corrections
- Modifications rédactionnelles dans les tableaux de synthèse :
 - Mise en évidence des dépendances envers certains bassins
 - Mise en évidence de la satisfaction ou non des besoins à horizon 2035 selon les autorisations en cours
- Éléments ajoutés :
 - Point d'alerte concernant les évolutions des flux qui ont pu advenir depuis
 - Point d'alerte concernant les bassins de production situés dans le périmètre rapproché du captage de Coulonges (non cartographié)



Avant-dernier document
constitutif du projet de
SRC



20 DÉCEMBRE 2023

Comité de Pilotage 9 - SRC NA

Objectifs, Orientations,
Mesures

Objectifs, Orientations, Mesures



Etat d'avancement



Présentation de la V6 du rapport

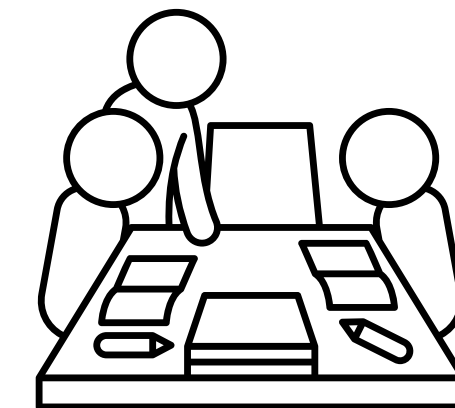


Suites à donner

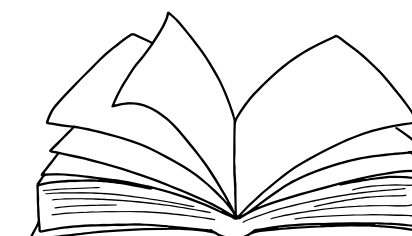


Etat d'avancement

ELABORATION DES OOM :



- **6 groupes de travail de 2022 à 2023** : 23 novembre, 31 janvier, 7 mars, 4 avril, 6 juillet et 29 novembre
- **1 GT portant sur le suivi du SRC** : 18 octobre
- **Présentations aux COPIL :**
 - **Point d'étape lors du 5e COPIL** : 9 décembre 2022
 - **Présentation des premières rédactions au 6e COPIL** : 29 mars 2023
 - **Présentation de la version 3 du rapport au 7e COPIL** : 22 septembre 2023
 - **Présentation de la version 5 du rapport au 8e COPIL** : 9 novembre 2023
- **Des consultations pour améliorer le rapport :**
 - De la première version du 25 avril à la version 5 du 26 octobre
 - Consultation pour contributions des membres du GT du 13 juillet au 25 août
 - Consultation des membres du COPIL sur la version 4 du 9 au 23 octobre
 - Consultation des membres du COPIL sur la version 5 jusqu'au 12 décembre



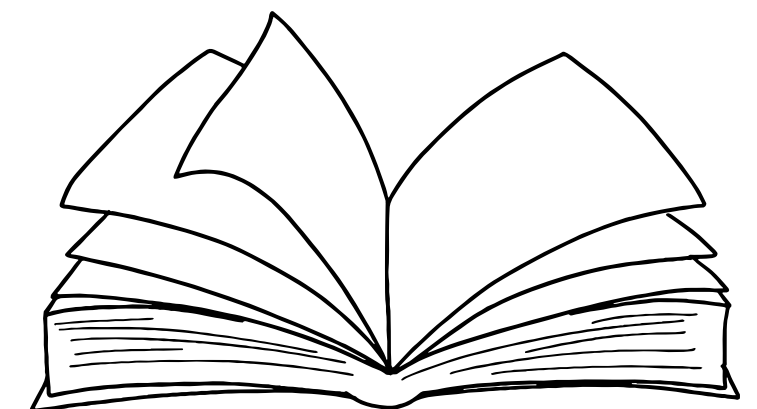


Présentation de la V6 du rapport

LES OBJECTIFS ET LES ORIENTATIONS :

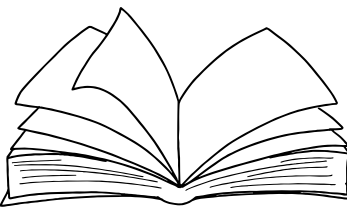
- **3 Objectifs :**
 - Approvisionnement durable des territoires et des filières industrielles
 - Suivi et limitation des impacts des carrières
 - Suivi du SRC et alimentation d'un socle de connaissances dans la filière des ressources minérales
- Déclinés dans **8 Orientations**
- Traduites dans **49 Mesures** (actions à conduire pour permettre l'atteinte des objectifs)

DÉCOULE NOTAMMENT DES
HYPOTHÈSES DU SCÉNARIO 2
RETENU POUR LES GRANULATS

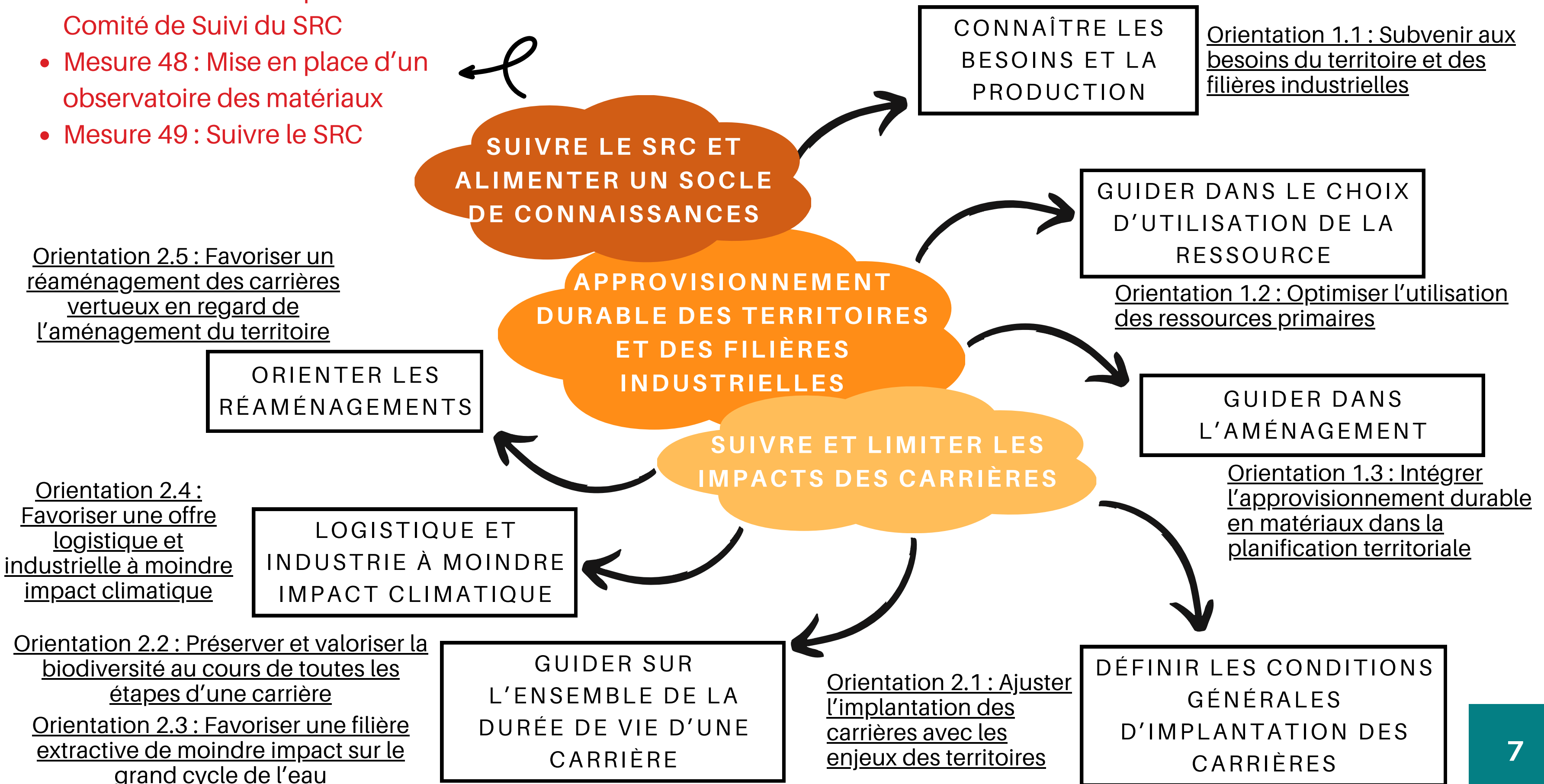


NB : ne seront évoqués que les objets des mesures et non pas les intitulés complets dans la présentation

LES ORIENTATIONS ET LES MESURES



- Mesure 47 : Mise en place d'un Comité de Suivi du SRC
- Mesure 48 : Mise en place d'un observatoire des matériaux
- Mesure 49 : Suivre le SRC



MODIFICATIONS DES SUITES DE LA CONSULTATION :

- **Mesure 1 (1.1) : Mettre en place un suivi de la production de ressources minérales primaires, permettant de répondre aux besoins incompressibles du territoire et des filières industrielles, et des réserves disponibles**
- **Mesure 5 (1.2) : Etudier la substitution des granulats alluvionnaires de lit majeur**
 - Détail : L'étude de la substitution des granulats alluvionnaires de lit majeur nécessitera :
 - D'étudier la possibilité, pour les projets d'aménagement, de substituer l'utilisation de matériaux alluvionnaires de lit majeur par d'autres matériaux (roches massives, alluvionnaires de terrasses, ressources secondaires...), si possible lors de la phase de conception du projet et nécessairement lors de la phase de consultation des entreprises (cahier des charges), dans une logique d'utilisation économe de la ressource et en privilégiant les solutions alternatives locales
 - D'étudier l'évolution des extractions de granulats alluvionnaires de lit majeur en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du suivi du SRC

MODIFICATIONS DES SUITES DE LA CONSULTATION :

- **Mesure 15 (1.3) : Intégrer les enjeux de proximité entre les zones d'urbanisation et les exploitations de carrières**
 - Dans le détail ajout : "A ce titre, les SCoTs peuvent notamment intégrer des prescriptions dans leur DOO demandant aux PLU d'intégrer les projets d'extension de carrières et/ou de concilier l'urbanisation avec les projets de carrières, les PLU peuvent les intégrer dans leurs règlements graphiques et dans leur plan de zonage en secteurs de protection de la richesse du sol et du sous-sol au titre de l'article R151-34 du code de l'urbanisme."
- **Mesure 16 (2.1) : Prendre en compte la hiérarchisation des enjeux établie dans le SRC**
 - La notion d'intérêt général est retiré de la définition des zones de vigilance fortes
- **Mesure 17 (2.1) : Permettre l'accès aux gisements en limitant l'emprise foncière des exploitations de carrières ; sous réserve de la mesure 16**
 - Modification du détail : Pas de mention d'ordre de priorité mais bien d'une démarche

MODIFICATIONS DES SUITES DE LA CONSULTATION :

- **Mesure 27 (2.3) : Poursuivre le suivi et la réduction de la consommation d'eau utilisée dans les processus de production de ressources minérales**
 - Détail : Face à l'enjeu global de la consommation d'eau, la comptabilisation et la réduction de l'eau utilisée dans les processus de production de ressources minérales devra être poursuivie voire améliorée.
 - Les processus de lavage des matériaux devront viser **le meilleur rendement possible** sur le recyclage de l'eau.
- **Mesure 29 (2.3) : Favoriser la préservation des zones humides et de leurs fonctionnalités sur l'ensemble de la durée de vie d'une carrière**
 - Détail : Par leur implantation et leur remise en état, les carrières doivent favoriser la préservation des zones humides et de leurs fonctionnalités.
 - **En cas de zone humide avérée dans le secteur du projet de carrière, après application de la séquence ERC, les compensations sont au moins celles prévues dans le SDAGE et/ou le SAGE du bassin hydrogéographique concerné.**

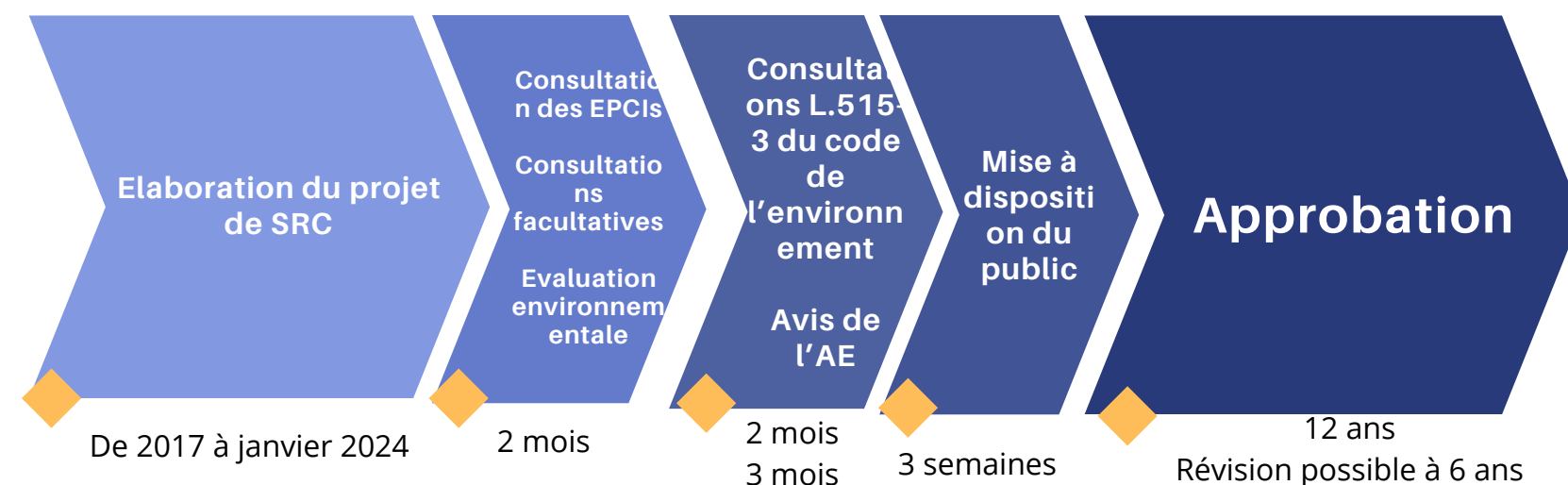
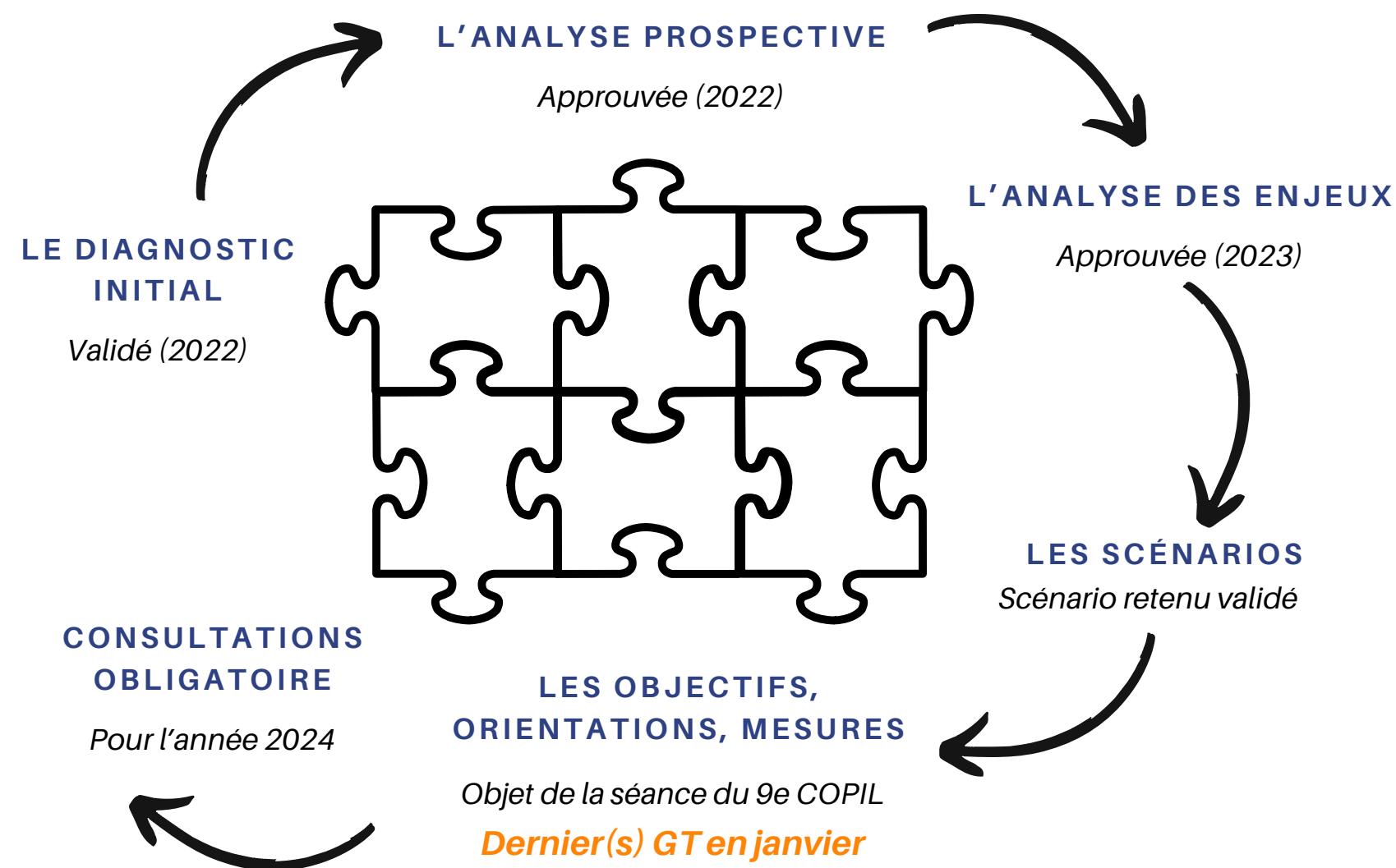
MODIFICATIONS DES SUITES DE LA CONSULTATION :

- **Mesure 32 (2.4) : Favoriser les modes de transports moins émetteurs de GES pour les nouvelles carrières (transport ferroviaire, maritime, fluvial ou véhicules moins émetteurs)**
 - Les projets de nouvelles carrières sont encouragés à recourir au transport ferroviaire, fluvial ou maritime lorsque cela est **techniquement et économiquement viable**.
 - Lorsque le transport routier est choisi, le pétitionnaire justifie **au travers d'une analyse, l'impossibilité ou la non pertinence technico-économique** du recours au transport ferroviaire, fluvial ou maritime. En outre, dans ce cas de figure, les transporteurs routiers et les carriers sont encouragés à utiliser des véhicules moins émetteurs et utilisant des carburants alternatifs (électricité, biogaz, hydrogène, biocarburants liquides, ...)

MODIFICATIONS DES SUITES DE LA CONSULTATION :

- **Mesure 41(2.5) : Anticiper une intégration paysagère adaptée aux enjeux paysagers locaux sur l'ensemble de la durée de vie de la carrière**
 - Ne mentionne plus de paysagiste concepteur
 - Il est recommandé aux exploitants de carrières d'anticiper l'intégration paysagère des carrières sur toute la durée de l'exploitation, et donc de l'anticiper dans le dossier de demande d'autorisation, mais aussi d'adapter cette intégration paysagère aux enjeux paysagers locaux. L'objectif est de limiter les impacts paysagers de la carrière à toutes les échelles de temps et d'espace du territoire et donc de garantir une démarche paysagère de qualité et de bonne intégration des carrières dans leur environnement.

APRÈS DES TRAVAUX DÉBUTÉS EN 2017 ...



LE COPIL DE CLOTURE LE 13 FÉVRIER

- Dernier(s) GT OOM en janvier
- Présentation de l'ensemble du SRC et de son résumé
- Avant les consultations